

PRESENTATION ET REFERENCES NASKEO MOE



1. NOS ATOUTS POUR VOTRE PROJET

1.1. Savoir-faire de Naskeo et proximité d'une équipe expérimentée

- Une **Entreprise française** avec des capitaux 100% français spécialisée dans la méthanisation depuis 2005, composée de plus de 100 collaborateurs et **proposant l'ensemble des métiers** liés à la méthanisation.
- Un chiffre d'affaires de **29 millions d'€** en 2022.
- **80 références** en exploitation ou en construction en France et à l'international.
- **1 200 000 de tonnes** traitées chaque année sur nos sites en fonctionnement.
- Certifiée **ISO 9001** depuis 2010.
- Labellisée **Qualiméthas** depuis 2021.



L'investisseur-expert
du gaz vert



Le concepteur-constructeur
d'unités de méthanisation



Le partenaire technique
de la méthanisation

CHIFFRES CLÉS

80

Références

105 000

Tonnes de CO₂ évitées

55 000 000

Nm³ CH₄ produits chaque année

1 200 000

Tonnes de déchets traitées chaque année

152 000

Foyers chauffés au biométhane

1.2. Nos secteurs d'activité

Naskeo propose des solutions techniques adaptées à vos gisements et au contexte de votre projet.



- Projets individuels et collectifs
- A partir de 50 Nm³CH₄/h
- Conception et réalisation
- Préparation matière
- Performance énergétique
- Agences de proximité



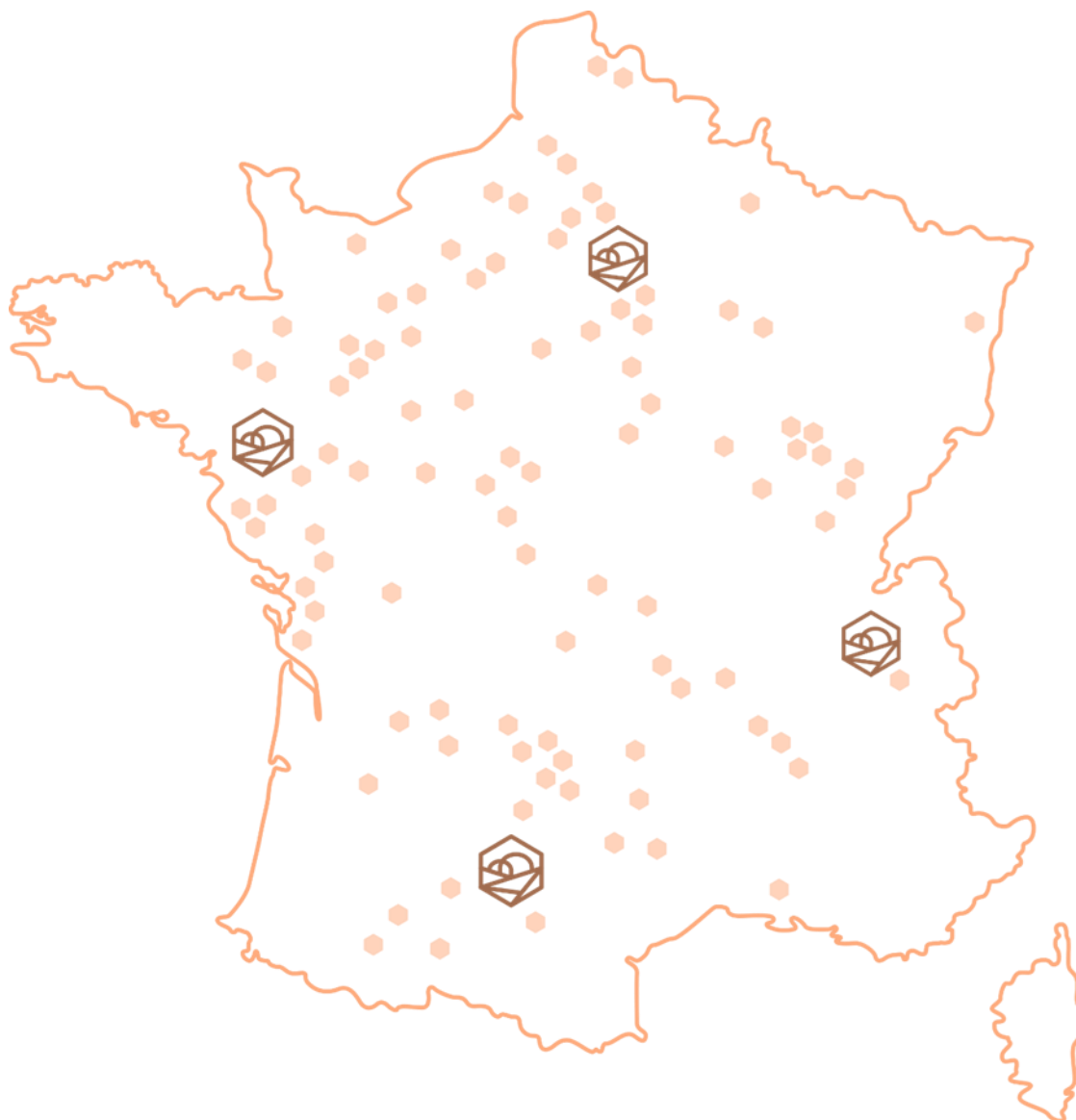
- Gisements complexes
- Garantie d'innocuité du digestat
- Performance énergétique
- Exploitation déléguée



- Traitement des biodéchets
- Performance énergétique
- Traitement du digestat
- Valorisation du biogaz
- Mobilité – bio GNV

1.3. Nos références et agences

Naskeo dispose de **80 unités** en exploitation ou en construction réparties sur le territoire. Des **agences de proximité** regroupant les équipes **Naskeo (construction)** et **Sycomore (exploitation-maintenance)** permettent des interventions efficaces et une **disponibilité maximale** de votre installation.

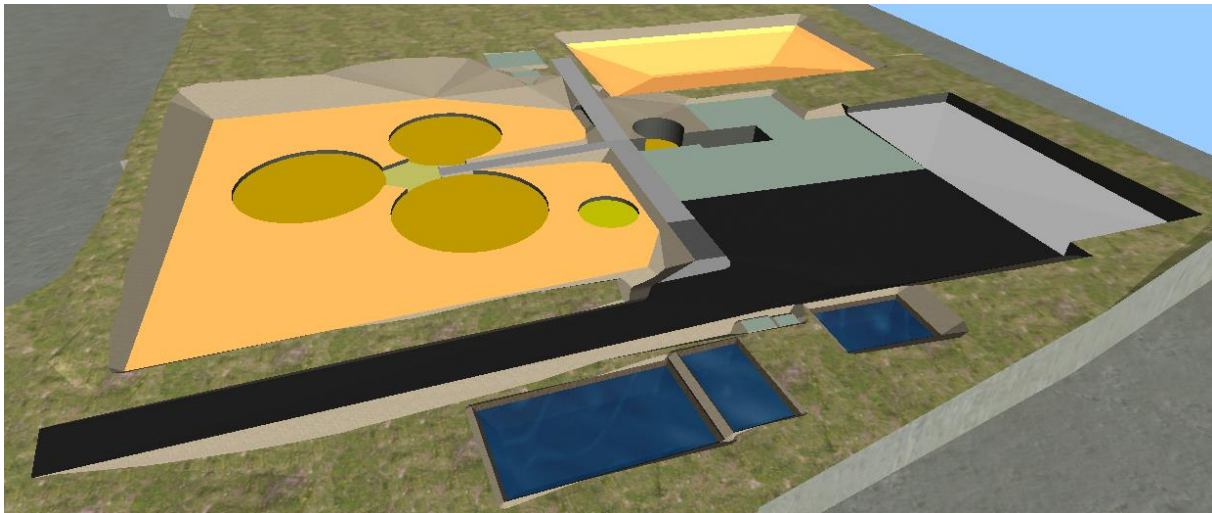
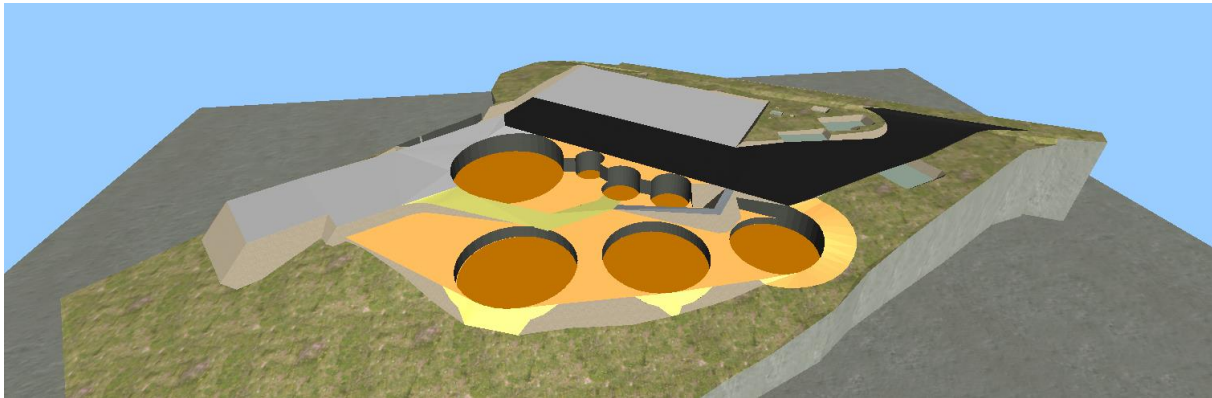


1.4. Moyens techniques et humains pour la réalisation d'une prestation de Maîtrise d'œuvre

1.1.1 Moyens techniques

La société est équipée de 2 traceurs A0 et de postes de travail équipés de :

- Autocad : CAO/DAO ;
- SolidWorks : CAO/DAO-3D ;
- Geomensura : CAO-DAO 2D/3D – logiciel de dessin et de calcul dans le domaine de l'infrastructure VRD et Génie civil.



Vues 3D VRD (Geomensura)

1.1.2 Moyens humains

La prestation Maîtrise d'œuvre infrastructure sera réalisée par l'équipe projet suivante :

- **Conception/implantation :**

- Ingénieurs process : Simon BIGOT – 10 ans d'expérience en méthanisation ;
- Responsable construction : Romain Berehouc – 10 ans d'expérience dont 5 ans en méthanisation (réalisation de 5 projets aujourd'hui en exploitation) ;
- Ingénieur construction : Anaël Jolivel - 8 ans d'expérience dont 4 ans en méthanisation (réalisation de 4 projets aujourd'hui en exploitation).

- **Suivi de chantier :**

- Responsable construction : Romain Berehouc – 10 ans d'expérience dont 5 ans en méthanisation (réalisation de 5 projets aujourd'hui en exploitation) ;
- Ingénieur construction : Anaël Jolivel - 8 ans d'expérience dont 4 ans en méthanisation (réalisation de 4 projets aujourd'hui en exploitation).

1.5. Références Naskeo : prestation de Maîtrise d'Œuvre

Les références ci-dessous sont celles pour lesquelles nous avons assuré – au-delà de la gestion du lot process de méthanisation – des prestations de Maîtrise d'œuvre.

Projet	Puissance ou débit d'injection	Département	Commune	Prestations Naskeo	Statut du projet
CAPIK	775 kWél	76	Fresnoy Folny	Clé en main intégral (ensemble des lots du projet)	En exploitation depuis 2011
Biogaz du Grand Auch	1 067 kWél	32	Auch	Clé en main intégral (ensemble des lots du projet)	En exploitation depuis 2012
Lycée agricole d'Obernai	240 kWél	67	Obernai	Clé en main intégral (ensemble des lots du projet)	En exploitation depuis 2013
Biogaz de Gaillon	725 kWél	27	Gaillon	Clé en main intégral (ensemble des lots du projet)	En exploitation depuis 2013
Gâtinais Biogaz	150 Nm ³ CH ₄ /h	45	Château-Renard	Clé en main intégral (ensemble des lots du projet)	En exploitation depuis 2013
SAS Methabiogaz	80 Nm ³ CH ₄ /h	85	Benêt	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	En exploitation depuis 2017
SAS Biométhane Seg'	150 Nm ³ CH ₄ /h	49	La Séguinière	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	En exploitation depuis 2018
SAS Methabrayes	150 Nm ³ CH ₄ /h	41	Savigny sur Braye	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	En exploitation depuis 2018
Biogaz de Château Gontier	987 kWél	53	Château-Gontier	Maitrise d'œuvre générale du projet	En exploitation depuis 2018
SAS Horizon	250 kWél	73	Tournon	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre générale	En exploitation depuis 2019
Metha-Vie	270 Nm ³ CH ₄ /h	85	Le Poiré sur Vie	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, locaux sociaux, électricité générale	En exploitation depuis 2019
Biogaz d'Arcis	480 Nm ³ CH ₄ /h	10	Arcis sur Aube	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre bâtiments	En exploitation depuis 2019
Meth'Innov	200 Nm ³ CH ₄ /h	79	Melle	Clé en main intégral (hors épuration)	En construction : mise en service juin 2020
Aunis Biogaz	200 Nm ³ CH ₄ /h	17	Surgères	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	En construction : mise en service juin 2020
Methargonne	330 kW	08	Savigny sur Aisne	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, valorisation du biogaz, stockage du digestat	En construction : mise en service septembre 2020
Dole Biogaz	250 Nm ³ CH ₄ /h	39	Dole	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre épuration, terrassement-VRD, bâtiment de réception, locaux sociaux, pont-bascule, électricité générale	En construction : mise en service début 2021
Agriseudre Energie	140 Nm ³ CH ₄ /h	17	Le Chay	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, bâtiment de réception, locaux sociaux, pont-bascule, électricité générale	Démarrage du chantier novembre 2019
Agrogaz	310 Nm ³ CH ₄ /h	65	Fontrailles	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	Démarrage du chantier décembre 2019
Haut-Ségala Bioénergie	500 kW	46	Figeac	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	Démarrage du chantier 2020
Viazac Bioénergie	160 kW	46	Figeac	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	Démarrage du chantier 2020
SAS Bio Méthadour	120 Nm ³ CH ₄ /h	65	Momères	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, cuve process, bâtiment de réception, locaux sociaux, pont-bascule, électricité générale	Démarrage du chantier 2020
SAS Meth'Asdrubal	150 Nm ³ CH ₄ /h	21	Is sur Tille	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD et cuve process	Démarrage du chantier 2020
Sud Ségala Bioénergie	500 kW	46	Figeac	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	Démarrage du chantier 2020
Limargue Bioénergie	500 kW	46	Figeac	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	Démarrage du chantier 2020

Methagri Sud Laval	120 Nm ³ CH ₄ /h	53	L'Huisserie	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	Démarrage du chantier 2020
Bio Energie Pierroise	140 Nm ³ CH ₄ /h	71	Pierre de Bresse	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, bâtiment de réception, locaux sociaux, pont-basculé, électricité générale	Démarrage du chantier 2020
SAS Inject Environnement	90 Nm ³ CH ₄ /h	85	Les Brouzils	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	Démarrage du chantier 2020
SAS Méthabar	400 Nm ³ CH ₄ /h	10	Baroville	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, électricité générale	Démarrage du chantier 2021
SAS Energie 8	150 Nm ³ CH ₄ /h	72	Cérans - Foulletourte	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, bâtiment de réception, locaux sociaux, pont-basculé, électricité générale	Démarrage du chantier 2021
SAS Rohaut Bioénergie	120 Nm ³ CH ₄ /h	76	Dampierre en Bray	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, électricité générale	Démarrage du chantier 2021
SAS Agriénergie	120 Nm ³ CH ₄ /h	33	Auros	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, électricité générale, gros-œuvre hors process	Démarrage du chantier 2021
SAS Bioénergie Pierroise	150 Nm ³ CH ₄ /h	71	Pierre de Bresse	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, électricité générale, génie civil cuves process, gros-œuvre hors process, pont bascule, silos de stockage	Démarrage du chantier 2021
SAS Avallon Bioénergie	225 Nm ³ CH ₄ /h	89	Vassy	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, électricité générale	Démarrage du chantier 2021
SAS Les 6 fermes	215 Nm ³ CH ₄ /h	89	Vassy	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, électricité générale	Démarrage du chantier 2022
SAS Methacabries	90 Nm ³ CH ₄ /h	13	Cabries	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	Démarrage du chantier 2022
SAS Bioteppes	90 Nm ³ CH ₄ /h	26	Romans sur Isère	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD	Démarrage du chantier 2022
SAS Beauce Energie	225 Nm ³ CH ₄ /h	28	Ymonville	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, électricité générale, dalles diverses	Démarrage du chantier 2022
Pilat Métha	110 Nm ³ CH ₄ /h	42	La Terrasse sur Dorlay	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, électricité générale, génie civil cuves process, pont bascule	
GAEC de Thèbes	80 Nm ³ CH ₄ /h	24	Monsac	Process méthanisation + maîtrise d'œuvre terrassement-VRD, électricité générale, génie civil cuves process, gros-œuvre hors process, bâtiment, pont bascule, silos de stockage	

2. ASSURANCES



QBE Europe SA

Coeur Défense – Tour A
110, Esplanade du Général de Gaulle
92931 Paris La Défense Cedex

Tél. : 01 80 04 33 00

www.QBEfrance.com

ATTESTATION D'ASSURANCE

CONTRAT CUBE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION dont Assurance de responsabilité décennale obligatoire

Nous soussignés QBE Europe SA/NV – Coeur Défense – Tour A – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE cedex dont le siège social est situé 37 boulevard du Régent - 1000 Bruxelles - BELGIQUE, attestons que :

SA NASKEO ENVIRONNEMENT - 52 rue Paul Vaillant Couturier - 92240 MALAKOFF - SIREN N° 482142544

Est couvert auprès de notre compagnie au titre :

- d'un contrat d'assurance « Contrat CUBE Entreprise de Construction » sous le n° 031 0000367
- à effet du 01/01/2011
- période de validité de la présente attestation : du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les garanties du contrat faisant l'objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles ou missions suivantes :
 - Contractant général,
 - Ensemblier process, fourniture, montage et pose d'équipements ou de pièces d'équipements pour installations de méthanisation, de traitement de déchets, installations de valorisation de biogaz (cogénération, épuration, injection dans le réseau, carburant)
 - Maîtrise d'œuvre, ingénierie générale,
 - BET Structure,
 - Etudes de faisabilité, études d'impact, recherche et développement / suivi technique et biologique d'unités de méthanisation et développement de nouveaux procédés,
 - Assistance à la mise en route d'installations de méthanisation, à l'exploitation et maintenance technique préventive et curative à destination des exploitants des unités de méthanisation,
 - Négocier de pièces détachées ou matériels pour installations de méthanisation ou de traitement de déchets, négoce d'intrants pour installation de méthanisation, de consommables ou réactifs, de matériel de laboratoire.

pour des installations de méthanisation neuves, en réparation, repowering ou revamping.
Ces activités incluent la partie process et/ou la partie bâtiment/génie civil.

Pour TER'GREEN :

- contractualisation de gisement de déchets avec les producteurs de déchets
- Etudes technico-économiques
- Etablissement de dossiers réglementaires dont plans d'épandage
- Conseil en organisation et en recherche de financement

Conformément à la définition de la Nomenclature des assureurs pour les activités du BTP et à celle additionnelle QBE.



QBE European Operations est le nom commercial de QBE UK Limited, QBE Underwriting Limited et QBE Europe SA/NV. QBE Europe SA/NV est une société anonyme de droit belge au capital de 1.129.061.500 EUR, immatriculée en Belgique sous le n° TVA BE 0950.537.458, RPM Bruxelles. Son siège social est situé 37, boulevard du Régent, 1000 Bruxelles – Belgique. La succursale en France de QBE Europe SA/NV est inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 942 889 595. Son établissement principal est sis Coeur Défense – Tour A – 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex. QBE Europe SA/NV est une entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou exécutés en France. QBE Europe SA/NV est agréée sous le numéro 3053 et soumise au contrôle de la Banque Nationale de Belgique (BNB) et sa succursale en France est également soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Pour toute réclamation : <https://qbe.france.com/nous-contacter@reclamations/>



- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité de l'attestation mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des Assurances,
- aux travaux réalisés en France métropolitaine et dans les départements d'Outre Mer,
- aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état et y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de :
 - pour des Ouvrages soumis à obligation d'assurance : 15 000 000 €,
 - pour des Ouvrages non soumis à obligation d'assurance : 20 000 000 €,
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
 - pour des Ouvrages soumis à obligation d'assurance : de techniques courantes, et à l'exclusion des Ouvrages de caractère exceptionnel et/ou inusuel,
 - pour des Ouvrages non soumis à obligation d'assurance : à l'exclusion des Ouvrages de caractère exceptionnel et/ou inusuel.

*Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas
aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.*

Nature de la garantie :

- Responsabilité décennale :

Le contrat garantit la **responsabilité décennale** de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.

- Responsabilité décennale, en sa qualité de sous-traitant :

Le contrat a également pour objet de répondre à cette même **responsabilité décennale, en sa qualité de sous-traitant**, pour les dommages de même nature que ceux relevant de l'obligation d'assurance précitée. Il répond aux règles de capitalisation pour la garantie obligatoire.

- Responsabilité Civile :

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile** pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages causés à autrui, et ce tant du fait de son exploitation que pour les conséquences de fautes professionnelles, au cours des activités définies au contrat.

Durée et maintien de la garantie :

- Responsabilité décennale et responsabilité décennale en sa qualité de sous-traitant :

La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.

- Responsabilité Civile :

Les autres garanties de Responsabilité Civile s'appliquent aux réclamations formulées à l'encontre de l'Assuré pendant la *Période de validité de la garantie*, selon les dispositions de l'article L 124-5 du Code des Assurances.

Montants de la garantie :



Les garanties sont accordées, à concurrence des montants mentionnés au tableau de garanties joint.

La garantie est acquise dans le monde entier, à l'exclusion des dommages résultant :

- **D'activités exercées par des établissements ou des installations permanentes, situés en dehors de la France métropolitaine ou des DROM.**
- **D'activités exercées aux États-Unis d'Amérique et au Canada ainsi que de produits distribués directement dans ces pays, y compris l'organisation de salons, foires, ou d'expositions.** Demeurent garantis les dommages causés à l'occasion de voyage de l'assuré ou de ses préposés dans le cadre de stages, missions commerciales ou d'études, simple participation à des foires, expositions, salons, congrès, séminaires, ou colloques d'une durée inférieure à 3 mois.
- **D'activités hors de France et des principautés d'Andorre et de Monaco pour une durée supérieure à 6 mois.**

Il est précisé que, hors de France, la présente assurance ne peut se substituer à toute obligation légale étrangère imposant de s'assurer sur place, et en conséquence, ne dispense pas le souscripteur ou l'assuré de l'obligation de s'assurer conformément aux textes locaux. Dans cette hypothèse, la garantie ne pourra intervenir qu'en deuxième ligne de cette obligation légale.

Couverture d'établissements hors de France :

La couverture d'établissements situés, ou d'activités supérieures à 6 mois, hors de la France et des principautés d'Andorre et Monaco devra être soumise à l'accord écrit de l'assureur préalablement à toute couverture. La couverture de ces établissements et/ou activités pourra faire l'objet de conditions de garantie et/ou de tarification spécifiques.


TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES

Les Frais de défense sont inclus dans les montants de garantie

INTITULE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES
RESPONSABILITE CIVILE GENERALE : l'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties de Responsabilité Civile Générale 7 500 000 euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance.	
RC EXPLOITATION / PENDANT TRAVAUX	
Tous dommages confondus	7 500 000 € par Année d'assurance
Dont :	
1. Dommages corporels	7 500 000 € par Sinistre
1.1 Dont recours en faute inexcusable	1 000 000 € par Année d'assurance
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 000 000 € par Sinistre
3. Dommages immatériels non consécutifs	150 000 € par Année d'assurance
4. Vol par préposés	30 000 € par Sinistre
5. Atteintes à l'environnement	400 000 € par Année d'assurance
6. Biens confiés	30 000 € par Année d'assurance
RC APRES LIVRAISON* (activités contractant, ensemblier process)	
Tous dommages confondus	1 500 000 € par Année d'assurance
Dont :	
1. Dommages corporels	1 500 000 € par Année d'assurance
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000 € par Année d'assurance
3. Dommages immatériels non consécutifs	1 500 000 € par Année d'assurance
RC PROFESSIONNELLE* (activités Maîtrise d'œuvre, Ingénierie générale, BET Structure, Etudes de faisabilité, études d'impact, Assistance à l'exploitation et de maintenance technique préventive et curative)	
Tous dommages confondus	1 500 000 € par année d'assurance
Dont :	
1. Dommages corporels	1 500 000 € par année d'assurance
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000 € par année d'assurance
3. Dommages immatériels non consécutifs	1 500 000 € par année d'assurance
ASSURANCE DEFENSE PENALE ET RECOURS	
Plafond France, Andorre et Monaco	50 000 € TTC par Litige
Plafond hors France, Andorre et Monaco	10 000 € TTC par Litige



--	--

** Il est entendu toutefois que les montants de garantie relatifs à la RC Professionnelle et à la RC Après LIVRAISON ne sont pas cumulables sur une même opération.



RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE	
Responsabilité civile décennale obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ pour les ouvrages à usage d'habitation : à hauteur du coût des travaux de réparation de l'ouvrage, y compris les travaux de démolition, déblaiement et dépose, ➤ pour les ouvrages hors habitation : à hauteur du <i>Coût total de la construction</i> déclaré par le Maître d'ouvrage, et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du Code des assurances
Responsabilité du sous-traitant en cas de dommages de nature décennale	<p style="text-align: center;">10 000 000 € par <i>Sinistre</i> (Activités de contractant général, ensemblier)</p> <p style="text-align: center;">1 500 000 € par sinistre (Activités de maîtrise d'œuvre, ingénierie générale, BET, études de faisabilité, études d'impact...)</p>
Responsabilité décennale pour les Ouvrages non soumis à obligation d'assurance en cas d'atteinte à la solidité	1 500 000 € par <i>Année d'assurance</i>
Bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables	500 000 € par <i>Année d'assurance</i>

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur, et ne saurait l'engager en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à La Défense, le 26 décembre 2022

QBE Europe SA/NV
 Cœur Défense TA 38
 110 esplanade du Général de Gaulle
 92931 PARIS LA DEFENSE CEDEX
 Tél : 01 80 04 33 00
 www.qbefrance.com